réciproque; prêtre et soldat sont frères, unis étroitement par leur vie d'obéissance et de discipline; l'un et l'autre savent qu'ils sont deux grandes forces que Dieu mène au combat et contre lesquelles trop souvent se liguent les ennemis de l'ordre, de la

liberté et de la religion.

· Par le fait de la bénédiction que le prêtre va donner aux couleurs nationales, deux étendards pourront se saluer dans le sanctuaire divin et marcher ensemble dans les grandes solennités; d'un côté c'est l'étendard du Christ-Jésus et de la sainte Eglise — Vexilla regis prodeunt — de l'autre c'est l'étendard de l'Armée et de la France. Véterans, soyez fiers de ces deux signes de ralliement, et de ces deux symboles — Foi catholique et Honneur français.

« Dites à vos fils et à vos gendres d'êtres forts et chrétiens,

vigoureux de corps et d'âmes i

« Anciens et jeunes, aimez toujours la France, Patrie terrestre! Aimez toujours l'Eglise qui prépare la Patrie du Ciel! »

La Confrérie de la Garde d'Honneur dans le diocèse d'Angers

PREMIÈRE PARTIE. — Fondation et formation de l'Œuvre. — Son rétablissement

La Confrérie de la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur de Jésus fut érigée canoniquement dans le monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Angers en 1865, sous l'épiscopat de Mgr Angebault, qui voulut bien en faire partie et accorda une indulgence de quarante jours à ses membres pour chaque heure de garde fidèlement remplie.

L'Œuvre ne tarda pas à se répandre dans tout le diocèse, où des centres nombreux se formèrent sous la direction du clergé parois-

sial, très favorable à la nouvelle Association.

Au monastère, les exercices du premier vendredi du mois se faisaient régulièrement, les associés les suivaient volontiers, paraissant goûter les instructions que leur adressait un Révérend Père Jésuite, spécialement chargé de ce ministère. Malheureusement, l'Œuvre ne reçut pas une organisation complète, elle reposait à peu près uniquement sur ceux qui l'avaient fondée; lorsqu'ils disparurent, elle périclita et finit par succomber, faute de direction et d'aliment.

En 1897, les Supérieurs de la communauté, désireux de relever cette Confrérie autrefois si florissante, en obtinrent l'autorisation de Monseigneur l'Evêque, comme aussi celle de l'agréger à l'archiconfrérie de Bourg, centre principal et berceau de la Garde

d'Honneur.

Le diplôme d'agrégation fut expédié vers la fin du mois de mars; Monseigneur le signa, établissant ainsi le monastère de la Visitation centre diocésain de la Garde d'Honneur. M. l'abbé Baudriller, vicaire général, reçut le titre de directeur diocésain de l'Œuvre, et M. l'Aumonier de la Communauté celui de directeur particulier de la Confrérie.